

COMPRENDRE

15E Avenue Saint Jean de Beauregard 91400-ORSAY
Tél. 01 60 10 45 92 <http://comprendre.orsay.free.fr>

Compte rendu de la rencontre-débat du mardi 8 mars 2016 à Orsay :

‘Les monnaies locales : gadget ou idée d'avenir ?’

animée par Celina WITTAKER,
coprésidente du réseau FAIR (Forum pour d’Autres Indicateurs de Richesse)

Une quarantaine de personnes a participé à la rencontre-débat organisée par COMPRENDRE sur le thème des monnaies locales, animée par Celina Whitaker. Orcéenne, elle est très impliquée, notamment depuis les travaux de Patrick Viveret en 2005, sur les questions de répartition de richesse et des systèmes alternatifs d’échanges.

Après quelques constats significatifs sur les actuelles répartitions et utilisation des Richesses (au sens large), Celina Whitaker a présenté un court bilan de divers instruments monétaires disponibles. Elle a ensuite développé le cas des *monnaies locales complémentaires (MLC)*, en insistant particulièrement sur le rôle significatif qu’elles peuvent tenir dans le soutien aux économies locales et à l’économie solidaire.

1. Quelques constats et points de repère

On assiste aujourd’hui en France à une véritable explosion des initiatives et des réalisations autour des monnaies complémentaires : systèmes d’échange de temps (Services d’Échanges Locaux/, SELS, Accorderies) et monnaies locales complémentaires (environ 30 en circulation et 50 en projet).

On peut expliquer cet élan grandissant par l’espoir d’y voir un potentiel moyen d’action pour une transformation vers une plus grande justice sociale. On peut dire aussi que l’espoir suscité par les MLC est fonction de la démesure en matière de richesses matérielles et plus spécialement de l’hégémonie de l’argent dans nos sociétés.

A l'appui de cette introduction, notre invitée a mis en avant cinq constats significatifs :

1/ Le décrochage entre la sphère financière et l’économie réelle vers laquelle la richesse monétaire n’est plus que très peu dirigée : seulement 2% des transactions financières mondiales sont liées à l’économie réelle (source François Morin).

2/ Le décalage entre la croissance du P.I.B. et la stagnation, voire la décroissance, des indices caractérisant le ‘bien-être’ et le bonheur social (par exemple en France ou aux USA), ce qui signifie qu’il faut reconsidérer les orientations de l’activité économique.

3/ Les inégalités croissantes, ce qui veut dire, au bas de l’échelle, des besoins non satisfaits, mais aussi des potentiels d’action non utilisés. Les monnaies complémentaires ne touchent pas à la question de la répartition de la richesse, mais jouent sur la reconnaissance des richesses de chacun, sur leur mobilisation pour faire se rencontrer besoins et potentiels.

4/ La création de monnaie est aujourd’hui accaparée par les banques au travers de l’ouverture de leurs lignes de crédit. Ce mécanisme de création de monnaie est d’une confondante simplicité... et doit donner à réfléchir.

5/ Il existe de multiples définitions de la monnaie ; parmi elles, l'idée que « la monnaie résulte d'un accord au sein d'une communauté qui utilise cet outil standard comme moyen d'échange » (définition utilisée en particulier par Bernard Lietaer)

Ainsi, la monnaie porte en elle la capacité de faciliter et de développer tel ou tel type d'échange. Si l'on veut se réapproprier cet outil pour définir un autre cadre de société, il faut d'abord répondre à ces questions : Quels échanges ? Dans quel but ? Avec qui ? Comment ?

2. Mini zoom sur la diversité des instruments monétaires

Les trois grandes catégories d'initiatives sont liées aux types d'échanges concernés et aux défis que l'on cherche à relever :

1/ les monnaies qui ont pour objectif d'agir sur ce qui relève aujourd'hui de la sphère économique :

- les monnaies locales (on va y revenir)
- le crédit mutuel entre entreprises, qui permet à celles-ci de ne pas avoir recours à leur trésorerie pour répondre à une partie de leur activité.

2/ les monnaies de valorisation des autres richesses, par échanges et valorisation de compétences, par entr'aide face à des besoins :

- banques de temps, 'accorderies'
- SEL (Services d'Échanges Locaux) au sein desquels les participants échangent du temps passé et des compétences pour effectuer des services où seul compte le temps passé et non 'la valeur marchandé' du service rendu.

3/ entre les deux systèmes précédents, on trouve les clubs de troc et les LETS (Local Exchange Trading System).

3. La monnaie locale complémentaire (MLC)* : critères de mise en place et de fonctionnement

Le cadre général de la mise en route

1) L'idée générale est de privilégier, au niveau des territoires, une autre économie (réelle, répondant aux besoins, sociale, solidaire, respectueuse de l'environnement). La monnaie circule donc au sein d'un réseau constitué d'entreprises agréées, entre ces entreprises et les particuliers. Ainsi, ceux-ci « donnent leur préférence » à ces entreprises, dans leur acte d'achat.

Le commerçant qui reçoit la MLC en paiement de ses produits doit pouvoir l'utiliser avec ses clients ou dans la chaîne de production des biens qu'il fournit.

2) Les MLC, telles qu'elles se développent en France, sont des monnaies « gagées » sur l'euro. C'est à dire qu'il n'y a pas véritablement de création monétaire : pour avoir de la MLC, il faut échanger des euros contre cette monnaie (une unité de MLC = un euro)

- C'est donc une limite (« il faut avoir des euros pour y entrer »).
- L'intérêt est que, de cette façon, on ramène la masse monétaire vers le territoire, on l'oblige à y rester.
- Les euros équivalents (ce qu'on appelle le fonds de réserve) sont déposés dans une banque (en général, la NEF(Nouvelle Économie Fraternelle /banque coopérative à but éthique et solidaire) ou le Crédit Coopératif). On peut alors créer les conditions

pour que ces banques ne remettent pas ces sommes dans leur circuit général, mais les utilisent pour appuyer plus spécifiquement l'économie solidaire du territoire.

3) Concrètement ;

1. Il y a une charte qui définit les objectifs de la monnaie et permet d'agréer les entreprises.
2. les particuliers peuvent échanger des euros contre des MLC, dans les banques partenaires ou dans les comptoirs d'échange, mais l'inverse est impossible.
3. si le commerçant ou le fournisseur ne peut utiliser une partie des MLC qui lui ont été remises par ses clients, il peut, lui, les échanger contre des euros.
4. dans la comptabilité du commerçant ou fournisseur, la ligne 'MLC' est comparable aux lignes 'CB', 'chèques', 'espèces', etc...
5. les MLC sont protégées contre la contrefaçon et les fraudes, comme les monnaies classiques

4) définir le réseau et les modalités de fonctionnement n'est, bien sûr, pas suffisant ; il faut aussi créer les conditions pour qu'il y ait des échanges.

Cela suppose de travailler :

- sur la diversité de l'offre de biens et services proposés au sein du réseau
- sur la chaîne de production (pour que les entreprises puissent aussi utiliser leur MLC chez leurs propres fournisseurs)
- sur l'analyse du développement de ces entreprises (par exemple avec du micro-crédit)
- au niveau des usagers consommateurs, sur la prise de conscience de ce que représente l'acte d'achat (en achetant à tel ou tel endroit, on privilégie le développement de telle ou telle entreprise)
- sur tout ce qui peut aider à ce changement de comportement d'achat. Par exemple : achats collectifs, AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), etc...
- sur la participation des collectivités territoriales au dispositif (en tant qu'acteurs économiques du territoire et porteurs de politiques de développement économique)

5) On voit bien que de cette façon, ce qu'on est en train de construire est un projet de développement territoire. C'est la force et l'intérêt majeur de ces initiatives.

Cela met aussi l'accent sur l'importance de la gouvernance et du portage du projet, c'est-à-dire avec un comité de pilotage qui regroupe toutes les catégories d'acteurs (usagers, entreprises, collectivités). Ce n'est pas toujours facile, car les intérêts peuvent être divergents, mais c'est la condition pour un projet partagé.

4. Conclusions

Les MLC représentent une irruption citoyenne dans un domaine qui était, jusqu'alors, strictement celui des spécialistes et des économistes. Elles favorisent aussi les rapports sociaux au niveau local.

Il y a actuellement en France une trentaine de monnaies locales en circulation effective, auxquelles on doit ajouter un nombre croissant de projets, environ une cinquantaine aujourd'hui. On est donc encore dans la phase d'expérimentation qui voit la concrétisation de certaines idées, le passage de l'idée au réel à partir de l'implication citoyenne.

Mais les MLC n'ont de sens que si elles sont intégrées dans un cadre plus large, que l'on peut appeler 'projet de territoire' 'nouveau modèle de développement', etc. ; c'est-à-dire

que la monnaie est un levier parmi d'autres. C'est pourquoi on voit, par exemple, l'importance que prennent les MLC dans les projets de « villes en transition », c'est-à-dire qui travaillent sur les modes de vie pour 'l'après-pétrole'.

Les MLC ne feront pas basculer le système, mais peuvent contribuer à des changements, par leur effet mobilisateur, l'éducation à l'économie politique qu'elles représentent, et l'expérimentation d'autres façons de vivre qu'elles induisent.

Discussion (extraits)

Les monnaies fondantes ?

Il s'agit de monnaies à durée de vie limitée, dont la valeur décroît après la date limite de validité faciale. Elles ont pour objectif la circulation de la monnaie dans l'économie, aux dépens de l'épargne.

Les MLC pour les populations défavorisées

C'est vrai qu'il faut avoir des euros pour entrer dans le circuit des MLC, en tout cas sous la forme que prend leur développement en France. C'est une préoccupation portée par les monnaies. A l'inverse, on voit un développement important de ces monnaies dans des contextes difficiles. Justement là où il y a des besoins et des potentialités, mais pas d'argent !! Dans ce cas, le dispositif se pense un peu différemment. On peut prendre l'exemple du Palmas au Brésil (voir le film de Marie Monique Robin *Sacrée croissance*, ou le livre *Viva favela*, de Joaquim Melo).

Les salaires peuvent-ils être versés en MLC ?

La réponse est 'oui', sous réserve que le salarié ait donné son accord préalable. Les charges sociales et autres composantes du salaire sont identiques à celles d'un salaire calculé en euros et payées en euros.

Pour en savoir plus...

'La richesse des monnaies locales' // n° spécial du journal 'L'âge de faire' paru en 2015/ www.lagedefair-lejournal.fr/ tél. 04 92 61 24 97/ dont un exemplaire a été offert aux participants à la soirée par COMPRENDRE

D'autres monnaies pour une nouvelle prospérité, Christophe Fourel et al., Éditions Le bord de l'eau, 2015

Monnaies régionales, de nouvelles voies vers une prospérité durable, Bernard Lietaer et Margrit Kennedy, Éditions Charles Léopold Meyer, 2008

Viva favela, quand les démunis prennent leur destin en main, Joaquim Melo, Éditions Michel Lafon, 2009

Monnaies locales complémentaires : pourquoi, comment ? Philippe Derruder, Editions Yves Michel, 2012 (2^e édition)

=====